



Paris, le 3 décembre 2018

Communiqué de presse

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, annonce le dégel de 415 millions d'euros de crédits pour les établissements de santé.

Lors de la lecture définitive du PLFSS à l'Assemblée nationale ce lundi 3 décembre, Agnès Buzyn a annoncé le dégel de 415 millions d'euros de crédits au bénéfice des établissements de santé. Ce dégel est permis grâce aux efforts de chacun pour le respect de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM). Agnès Buzyn a reçu complémentirement les présidents des fédérations d'établissements de santé pour leur présenter cette décision.

Chaque année, une partie des fonds servant au financement des hôpitaux sont mis en réserve en début d'exercice. Cette année, l'engagement et les efforts de chacun ont permis le respect de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) et permettent de dégeler l'intégralité des crédits mis en réserve.

Ce sont donc 415 millions d'euros qui seront alloués avant la fin de l'année aux établissements de santé.

C'est la première année depuis la création de ce mécanisme que l'intégralité des crédits mis en réserve est restituée aux établissements de santé dès cette période de l'année et pour l'ensemble des champs d'activité (court séjour, SSR et psychiatrie). Cela marque l'attention du Gouvernement à la situation de l'Hôpital.

Agnès Buzyn a reçu ce jour les présidents des fédérations d'établissements de santé pour leur présenter cette décision et leur rappeler son attachement à ce que les établissements de santé puissent pleinement assumer leur mission et concourir à la stratégie de transformation du système de santé

Contacts presse

Ministère des Solidarités et de la Santé : 01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr